

## Planification des tâches pour les apprentis en lien avec Konvink - Volée 2019 - 2022 - 1re année

(ne comprend pas un programme exhaustif des CI mais toutes les échéances y sont mentionnées)

	Août	28 octobre au 21 novembre 2019	13 avril 2020	14 au 30 avril 2020	4 au 7 mai 2020	25 au 28 mai 2020	15 juin 2020	Fin juin 2020	31 juillet 2020	15 août 2020	
		CI 1 (2 jours)			CI 2 Première journée	CI 2 Deuxième journée		Evaluation du Mandat 2 par les animateurs CI (Transmettre 1re page évaluation au stagiaire et au formateur)			
Contenu des CI en lien avec KONVINK		Présentation générale de KONVINK UA 1 et 2, y.c. e-test Mandat 1 et Mandat 2 Explication des 4 paquets d'objectifs			Contrôle des e-test 1 et 2 Explications des UA 3 et 4 Contrôle de l'avancement de l'autoévaluation des paquets d'objectifs Discussion du Mandat 1	Dernière explication du Mandat 2 Explication du Mandat 3					
Responsabilité de la personne en formation			Mise en ligne du Mandat 1			Mise en ligne du projet du Mandat 2 avant le deuxième jour du CI 2	Mise en ligne du Mandat 2				
Tâches à exécuter par la personne en formation			UA 1 et 2, y.c. e-test, avant CI2 : 27 avril 2020				UA 3 et 4, y.c. e-test, avant CI3				
			Mandat 1 à mettre en ligne 3 semaines avant le 1er jour du CI 2 : <b>13 avril 2020</b>				Mandat 3 pour CI 3				
			Projet du Mandat 2 à mettre en ligne pour le deuxième jour du CI 2 : <b>18 mai 2020</b>				Mise en ligne du Mandat 2				
				Evaluation de 2 œuvres (Mandat 1) de la classe dans les 3 semaines précédant le CI 2							
			Auto-évaluation de 2 paquets d'objectifs avec invitation au formateur en entreprise pour évaluation avant le 31 juillet 2020 (Attention : les 2 paquets doivent être évalués par le stagiaire et le formateur - 1 x par paquet minimum)								
Responsabilité du formateur en entreprise		Suivi de l'auto-évaluation des stagiaires et évaluation des paquets d'objectifs sur invitation des apprentis Evaluation des STA 1 et 2									
			Validation du Mandat 1			Validation du projet du Mandat 2	Validation du Mandat 2			Dernier délai pour l'enregistrement des deux premières STA dans la base de données	

Fin de la 1re année d'apprentissage